



WWJMRD 2019; 5(1): 30-39
www.wwjmr.com
International Journal
Peer Reviewed Journal
Refereed Journal
Indexed Journal
Impact Factor MJIF: 4.25
E-ISSN: 2454-6615

Mariam CAMARA
Chercheuse au Centre Ivoirien
de Recherches Economiques et
Sociales (Université Félix
Houphouët-Boigny (Abidjan –
Côte d'Ivoire)

Monoparentalite ET Reussite Scolaire A Abidjan: Cas Des Enfants De L'association Des Femmes Veuves De Yopougon

Mariam CAMARA

Abstract

This article analyzes the impact of female single parenthood on the school performance of children. Based on a qualitative and quantitative approach, the data show that despite the fact that they live in a disadvantaged family environment compared to others, children from single-parent families have good school results. And some are counted among the best in their classes. This good performance of these children is the result of the personal involvement and financial efforts of their mothers. Despite these efforts, some students find themselves in school difficulty because of certain behaviors (indiscipline, child labor) that affect their academic performance.

The difficulties of these students are related to the economic precariousness of their family and the lack of paternal authority in their lives. In these families where precariousness (economic and social) is important, students are sometimes forced to drop out of school to work to help the family.

Keywords: Female single parenthood, female heads of households, economic and social vulnerability, academic success

Introduction

Les évolutions du contexte économique, la scolarisation féminine, les migrations féminines et masculines, l'instabilité conjugale, le processus général d'émancipation féminine, etc, contribuent à l'évolution des modèles familiaux (Koné et Kouamé, 2005). Et l'on observe un développement des ménages monoparentaux ayant une femme à leur tête (Tichit, 2002). L'utilisation de ce concept, consacré dans les années 1970, démontre la transformation des perceptions à l'égard des ménages monoparentaux et leur reconnaissance comme type de famille (Lefaucheur, 1991).

Le concept de famille monoparentale est donc assez récent et témoigne de l'évolution de la notion de famille depuis la fin du XXème siècle. Les familles monoparentales sont composées d'un parent élevant ses enfants sans conjoint. Ces familles monoparentales de façon générale et les familles monoparentales féminines en particulier sont de plus en plus nombreuses (David et Séchet, 2004). A Abidjan, 19,1% des ménages en 2012 sont dirigés par des femmes et 53,4% de ces ménages sont des ménages monoparentaux féminins (EDS-MICS 2011-2012:56).

En Côte d'Ivoire l'accroissement du phénomène de la monoparentalité féminine est lié aux crises économiques que connaît le pays depuis les années 1980 (Vimard et Sombo, 1997). Ces crises ont favorisé la détérioration de la situation économique des chefs de ménage traditionnel avec un niveau de perte d'emploi relativement élevé. Selon l'enquête PDI-FAC 2005, la proportion des chefs de ménage « occupés » (exerçant une activité lucrative ou génératrice de revenus) a baissé globalement de 12%. Avec la diminution du niveau de vie, le chômage et le sous-emploi, certains chefs de ménage arrivent de moins en moins à assumer leurs obligations financières ; aussi abandonnent-ils partiellement ou totalement leurs responsabilités familiales à la charge de la femme ou émigrent en raison de difficultés économiques (Bisilliat, 1996).

Les difficultés économiques ont donc favorisé les ruptures familiales. Le relâchement des liens familiaux est alors le résultat de contraintes et non un choix en faveur d'une nouvelle

Correspondence:

Mariam CAMARA
Chercheuse au Centre Ivoirien
de Recherches Economiques et
Sociales (Université Félix
Houphouët-Boigny (Abidjan –
Côte d'Ivoire)

norme sociale. Toutefois, le maintien du niveau de monoparentalité observé à Abidjan en 1998, après dix ans de stabilisation de la situation économique, laisse suggérer que cette monoparentalité devient un phénomène structurel inscrit dans la durée, lié à un changement de la position de la femme dans l'économie et la société ivoiriennes, à une élévation de sa capacité d'autonomie dans la famille et la société (Vimard et Fassassi, 2000). La progression des familles monoparentales indique la progression du nombre des enfants vivant dans ces familles. Bien qu'il n'y ait pas de données statistiques récentes disponibles à ce jour, le nombre d'enfants vivant dans une famille monoparentale estimé à 13,2% en 1998 (Vimard et Fassassi ; 2000), serait en progression au regard du taux important (53,4%) des femmes chefs de familles monoparentales (EDS-MICS. 2011-2012. Face à cette augmentation, il se pose la question de l'éducation de ces enfants quand on sait la place et le rôle des deux parents dans l'éducation des enfants. En effet, la situation de monoparentalité n'est pas sans conséquences sur le bien-être et l'éducation des enfants, étant donné que l'environnement familial joue un rôle capital sur la performance scolaire des enfants (Duru-Bellat et Van Zanten, 2007).

Quelle est l'incidence de la monoparentalité féminine sur la réussite scolaire des enfants issus de ces familles ? Les conditions de vie de ces familles sont-elles propices à une bonne marche des études de leurs enfants ? Les enfants issus des familles monoparentales rencontrent-ils des difficultés dans leur scolarisation ? Les difficultés rencontrées par ces enfants sont-elles spécifiques au contexte de monoparentalité ? Existe-t-il des politiques sociales visant à aider ces familles dans la prise en charge scolaire de leurs enfants ?

Cette étude vise à analyser l'incidence de la monoparentalité sur les résultats scolaires des enfants issus de ces familles. Cet objectif général se décline en 04 objectifs spécifiques : (i) Décrire les conditions de vie socio-économiques des mères seules et leurs enfants; (ii) Appréhender la situation scolaire des enfants ; (iii) Mettre en évidence leurs résultats scolaires et identifier les difficultés qu'ils rencontrent; (iv) Cerner la problématique de la prise en compte des mères seules et de l'éducation de leurs enfants dans les politiques sociales. La poursuite de ces objectifs repose sur l'hypothèse selon laquelle les difficultés scolaires des enfants issus des familles monoparentales féminines s'expliquent par la vulnérabilité socio-économique des mères seules et la stigmatisation de leur famille. La monoparentalité féminine a une incidence sur les performances scolaires des enfants issus de ces familles.

La vérification de cette hypothèse nécessite une méthodologie qui s'articule autour de 5 points: la population cible, l'échantillon, les méthodes et instruments de collectes de données, le déroulement de la collecte de données et le traitement et l'analyse des données.

I-Méthodologie

Cette recherche s'appuie sur une démarche mixte mobilisant les méthodes qualitative et quantitative de collecte et d'analyse de données.

I-1-Lieu de l'enquête

L'enquête se déroule dans la ville d'Abidjan. C'est la

capitale économique de la Côte d'Ivoire et comme telle, elle compte la plus grande concentration de population avec 4.707.000 habitants, soit 20% de la population ivoirienne (RGPH,2014). Abidjan compte 10 communes (Yopougon, Abobo, Treichville, Plateau, Port-Bouet, Marcory, Koumassi, Cocody, Adjamé, Attécoubé) et l'étude se déroule précisément à Yopougon ; la commune la plus peuplée d'Abidjan avec 1.071.000 habitants où se trouve l'association des femmes veuves.

I-2- Echantillonnage

L'échantillonnage concerne les femmes de l'association des femmes veuves et leurs enfants. Bien qu'elle soit dénommée ainsi, cette association est constituée de veuves et de femmes séparées ou divorcées élevant seules leurs enfants. Sur la base de la technique d'échantillonnage par choix raisonné, nous avons interrogé les femmes de l'association ayant des enfants en âge d'aller à l'école, scolarisés ou pas. Sur cette base nous avons interviewé 50 femmes.

En outre, sur la base de la méthode du choix raisonné, nous avons interrogé des enfants en âge d'aller à l'école (scolarisés et déscolarisés). Ainsi, nous avons interrogé une trentaine d'enfants scolarisés (15 enfants au primaire et 15 autres au secondaire) et 05 enfants déscolarisés issus de ces familles. Par ailleurs, nous nous sommes adressés aux personnels éducatifs (éducateur, censeur) et à des responsables du système éducatif ivoirien et du ministère de la famille à même de nous fournir les informations sur les mesures sociales en faveur de la scolarisation des enfants des familles monoparentales.

I-3-Techniques et outils de collecte de données

Au niveau quantitatif, la collecte de données repose sur l'enquête par questionnaire et au niveau qualitatif, elle s'est faite à partir d'entretiens individuels semi-directifs et de focus group à l'aide de guide d'entretien.

I-4-Technique et outils d'analyse de données

Les données quantitatives sont saisies, apurées et traitées à partir du logiciel de traitement statistique SPSS. Quant aux données qualitatives, elles sont transcrites et traitées à partir du logiciel MAX QDA.

II-Résultats de l'étude

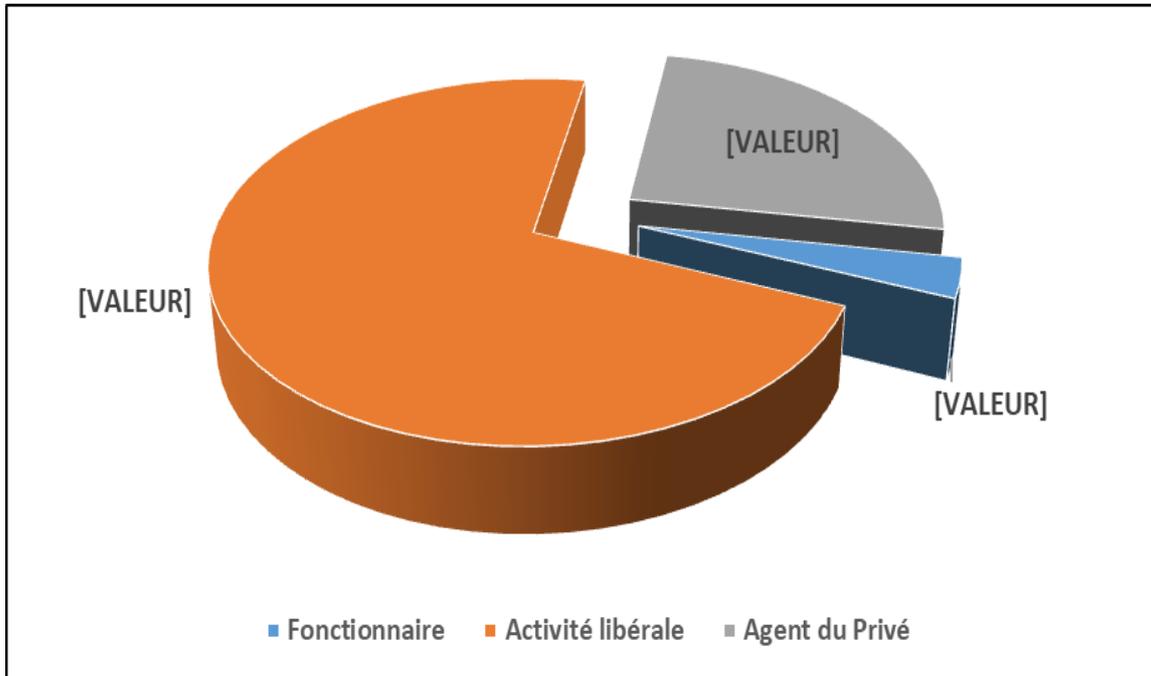
Les résultats de cette étude prennent en compte aussi bien les données qualitatives que les données quantitatives collectées lors de l'enquête. Il s'agit des informations obtenues par le biais du questionnaire et des guides d'entretiens individuels et de groupes.

II-1- La situation socio-économique des mères seules et l'impact sur leur condition de vie de leur famille

Dans ce chapitre, nous revenons sur la situation financière des mères seules et l'impact de la situation familiale sur leur condition de vie.

II-1-1. La situation financière des mères seules

Les mères seules exercent en majorité (96,73%) une activité. Elles sont donc pour la plupart des femmes actives avec des revenus. Mais leurs revenus sont-ils à la hauteur des besoins de leurs familles ? Pour le comprendre, nous nous sommes intéressés aux types d'activités qu'elles exercent.



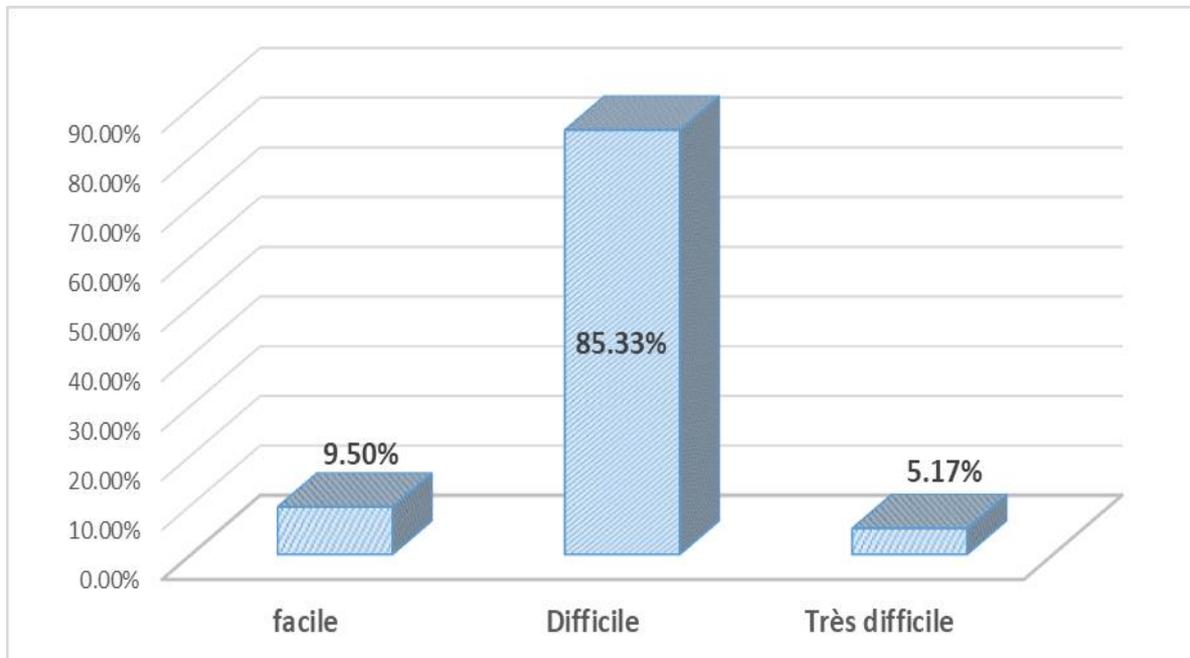
Graphique 1 : Secteur d'activité des mères seules
 Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

Ce graphique nous montre que, la majorité soit 71,32% des mères seules en activité, exercent une activité libérale (commerçantes, vendeuses, servantes), 25,16% sont agents du privé (balayeurs, secrétaires); et 3,52% sont fonctionnaires.

La forte présence des mères monoparentales dans les activités libérales est liée à leur faible niveau d'étude. En effet, il est revenu dans les propos des enquêtées lors des focus group que la majorité (62,35%) des mères interrogées n'ont que le niveau primaire. Elles ont donc moins de

chance de travailler dans l'administration publique et privée. « *Moi je ne suis pas allée loin dans les études. Au village là, on dit femme ne va pas loin dans les études. Au CMI mon père m'a dit d'arrêter les études pour aider ma maman à la maison* » disait une enquêtée.

Par ailleurs, la question du secteur d'activité étant étroitement liée au revenu, nous sommes donc amenés à nous interroger sur la situation financière de ces mères seules.



Graphique 2 : Appréciation de la situation financière par les mères seules
 Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

Les contraintes financières constituent une des difficultés majeures pour ces femmes, surtout qu'elles sont généralement seules à répondre aux besoins de leurs

progénitures. En effet, la majorité (85,33%) des mères seules interrogées jugent leur situation financière difficile, contre seulement 9,5% qui la trouve facile. Malgré qu'elles

soient presque toutes (96,73%) en activité, les mères seules interrogées et leurs enfants ont des conditions de logement et de vie difficile. Ainsi Camara(2014) rappelle que ces familles sont parmi les mal logées d'Abidjan avec 64.3% d'entre elles qui habitent des cours communes. Ces familles ont des difficultés à gérer le quotidien surtout dans le contexte abidjanais où le coût élevé de la vie limite leur pouvoir d'achat.

Ces difficultés sont relevées par une enquêtée dans ses propos : « *Je suis femme de ménage. Depuis la mort de mon mari, tous mes (04) enfants sont à ma charge. Même si, c'est avec beaucoup de difficultés, Je m'occupe de tout (nourriture, scolarisation....). Il est vrai que la gestion du quotidien et la scolarisation des enfants est difficile, mais nous nous en sortons grâce à la location d'une cours que*

j'ai reçu en héritage et l'aide de nos proches)». A en juger par ces propos, la situation financière des femmes interrogées est loin d'être reluisante. Aussi elles subviennent difficilement aux besoins de leurs ménages car comme les données du terrain l'ont montré plus de 90 % des femmes interrogées affirment que leurs revenus ne couvrent pas leurs besoins contre seulement 10% qui arrive à y faire face. Sans autonomie financière, et, avec un ou des enfants pour la plupart en bas âge, des mères seules ne supportent les charges que grâce au soutien et l'aide de leurs proches (Camara, 2014).

II-1-2 Impact de la situation familiale sur leurs conditions de vie

Tableau 1 : Opinion des mères seules sur leur situation familiale selon le secteur d'activité

Secteurs d'activités	OPINIONS			Total
	Satisfaisante	Non satisfaisante	Mauvaise	
Activités libérales	1,2%	39,15%	30,97%	71,32%
Agents du privé	5,8%	15,85%	3,51%	25,16%
Fonction publique	3%	0,50%	0,02%	3,52%
Total	10%	55,5%	34,5%	100%

Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

La majorité (90%) des mères monoparentales interrogées jugent leur situation familiale négative pour elles et leurs enfants. « *Nous qui n'avons jamais été mariée là, nous sommes mal perçues par notre entourage et nos enfants sont parfois traités d'enfants bâtards* », disait une enquêtée. Certaines mères seules et leurs enfants sont victimes de marginalisation et de rejet dans la société. Ces opinions des mères seules sont inégalement réparties en fonction des secteurs d'activités. En effet, celles qui sont moins satisfaites (70,12%(cumul non satisfaisante et mauvaise)) de leur situation familiale sont les mères qui exercent une activité libérale. Ces femmes sont dans l'informel et ont des situations financières difficiles car leurs activités génèrent de bas et instables revenus. Elles sont des petites commerçantes, femmes de ménage.... et sont marginalisées du fait de leur incapacité à faire face aux charges familiales, Par contre même si elles sont moins nombreuses parmi les femmes interrogées, les fonctionnaires trouvent, presque toutes, leur situation familiale satisfaisante. Malgré l'absence de conjoint, leur vie familiale se trouve facilitée parcequ'elles ont les moyens (grâce à leur profession) de faire face aux responsabilités familiales.

Par ailleurs, la mauvaise opinion que les mères seules ont de leur situation familiale impacte la vie des enfants au point où 38% des enfants interrogés jugent leur situation familiale non satisfaisante et la majorité (69%) d'entre eux estiment que la monoparentalité de leurs mères affecte leur scolarisation et leur éducation de façon générale. « *Il n'est pas facile de vivre sans son père. S'il était mort je pouvais le comprendre, mais il est en vie et se soucie très peu de moi et mes sœurs. Nous avons besoin d'être orienté dans nos études. Maman ne le peut pas car elle n'est pas allée loin dans les études*», disait un des enfants interrogé.

En situation de monoparentalité, les mères seules doivent non seulement assurer la gestion du quotidien mais aussi faire figure d'autorité paternelle. Déjà que la majorité des mères interrogées acceptent difficilement la situation de monoparentalité, elles doivent combler le manque

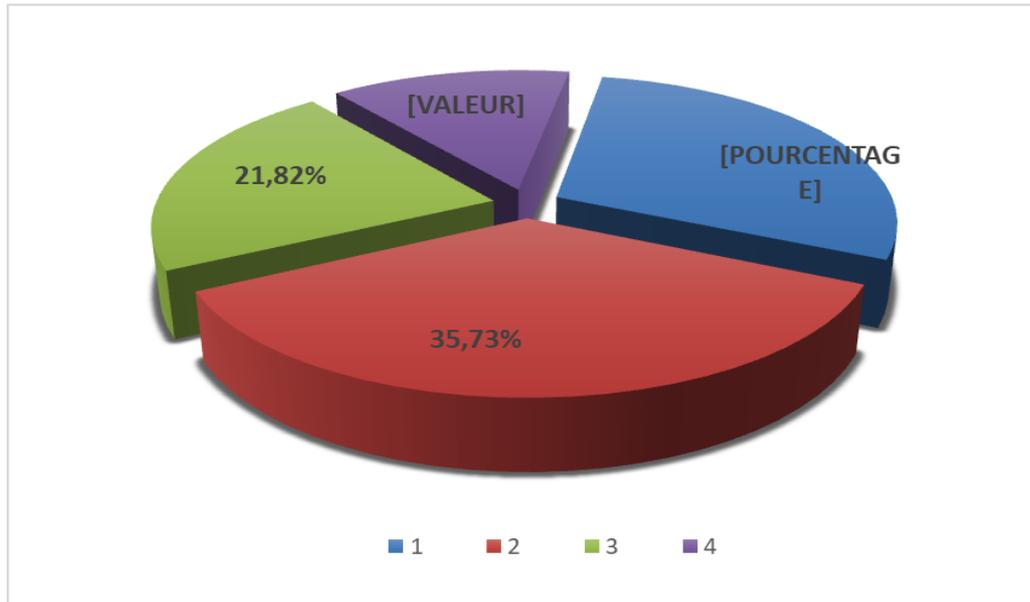
d'affection paternelle des enfants. L'absence de l'autorité du père influence beaucoup l'éducation donnée par la mère aux enfants. En effet, le fait que les enfants n'ont souvent qu'un seul parent à leur écoute, les fragilise parfois par rapport aux autres enfants. En outre, les enfants ne réagissent pas de la même manière lors d'une séparation ; certains se sentent abandonnés ou plus aimés. La séparation des parents est un événement marquant dans la vie d'un enfant et l'adaptation des enfants se fait rarement sans heurts. Les difficultés sont plus fréquentes chez les enfants en bas âge. D'autres la vivent mieux, tout dépend du caractère de l'enfant et de la manière dont les parents abordent ce sujet avec lui. Ils ont alors une tâche très importante, lui de montrer qu'il compte toujours autant pour qu'il aborde la situation le plus sereinement possible. Les mères seules doivent donc lutter en permanence pour assurer l'équilibre affectif de leurs enfants qui ne les comprennent pas toujours. Ainsi, elles focalisent toute leur attention sur le bien-être et l'épanouissement de leur(s) enfant(s). Le terme « *sacrifice* » est revenu avec insistance durant les entretiens. Avec, l'insuffisance des ressources disponibles, les dépenses sont consacrées essentiellement à l'enfant et à son éducation.

Au final, il ressort des enquêtes que les conditions de vie des familles monoparentales féminines sont dans l'ensemble très difficiles. Ces familles vivent des situations de vulnérabilité économique et sociale. Dans ces conditions de vie précaire, quelle est la situation scolaire des enfants issus de ces familles.

II-2. La situation scolaire des enfants

Les enfants sont de plus en plus nombreux dans les familles monoparentales féminines. La situation de monoparentalité et les difficultés qu'elle génère ont des conséquences sur l'éducation et le bien-être des enfants.

II-2-1. Nombre d'enfant



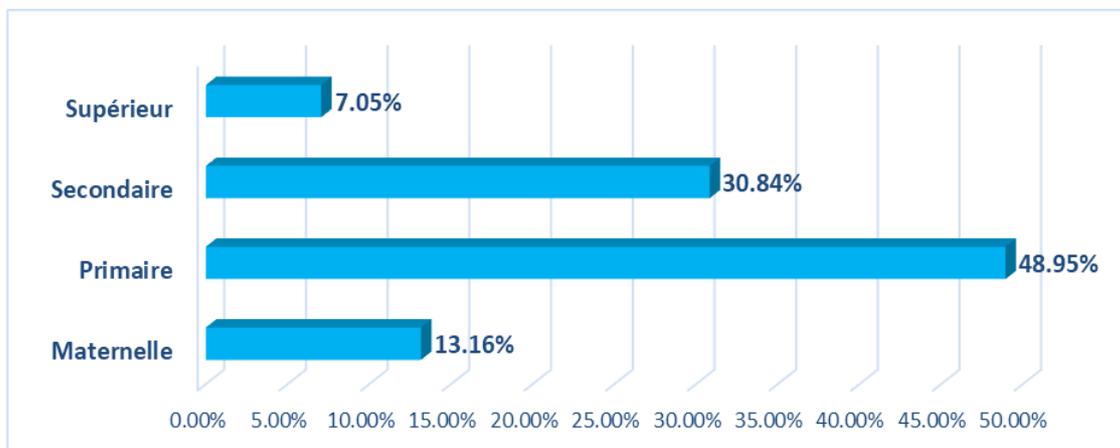
Graphique 3 : Nombre d'enfants par mère seule

Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

Le graphique montre que le plus grand nombre des mères seules a 2 enfants, soit 35,73% ; Suivi par celles qui n'ont qu'un enfant, soit 29%. Celles qui ont 3 enfants représentent 21,82% de nos enquêtées et celles qui ont 4 enfants et plus totalisent 13,45%. Ces chiffres, nous montre que la plupart de nos enquêtées ont peu d'enfants et que les familles monoparentales féminines visitées sont des familles de petites tailles. En outre, la majorité des enfants sont jeunes et sont presque tous en âge d'aller à l'école. Néanmoins selon les investigations sur le terrain, 76,15% de ces enfants fréquentent une école ou un centre de formation contre 23,85% qui ont dû abandonner afin de

trouver un métier pour aider leurs mères dans la gestion de la famille. C'est d'ailleurs ce qui ressort des propos d'une enquêtée : « *Tous mes trois enfants allaient à l'école jusqu'à ce que l'ainé abandonne faute de moyens financière. Il a été admis au BEPC, mais malheureusement il n'a pas été orienté en seconde. Et comme je n'avais pas les moyens il a dû arrêter les études pour apprendre un métier. Aujourd'hui, il se débrouille dans la mécanique et m'aide à assurer la survie de la famille* ».

II-2-2-Le niveau scolaire des enfants



Graphique 4 : Le niveau d'étude des enfants des familles monoparentales féminine

Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

Les enfants scolarisés sont plus nombreux au primaire avec 48,95%, puis au secondaire avec 30,84%, à la maternelle avec 13,16%, et 7,05% sont au supérieur. Précisons que les mères qui ont plus d'un enfant, sont majorité au primaire et au secondaire.

Les enfants des femmes chefs de familles monoparentales interrogées sont inscrits à tous les niveaux d'étude, de la maternelle jusqu'au supérieur. Cela prouve à quel point les charges de scolarisation peuvent être élevées pour ces mères seules. Des charges que les mères seules s'efforcent

de satisfaire. Une enquêtée nous a confié cela dans ses propos : « *Moi je vis que pour mes trois enfants. Je donnerai tout pour leur bien-être. Leur réussite scolaire est ma priorité. Il est vrai que je n'ai pas grand moyen, mais je suis prête à tous les sacrifices pour qu'elles aient une meilleure vie que moi. Elles n'ont que moi et je ferai tout pour leur assurer un bon avenir* ».

Le paiement des frais de scolarité essentiellement à la charge des mères seules n'est pas chose aisée. En situation de précarité économique, leurs enfants sont souvent

renvoyés pour non-paiement de frais scolaire ou des cotisations en classe (exemple : COJES). En effet, 25% des enfants interrogés affirment avoir été déjà renvoyés au

cours de l'année scolaire pour non-paiement de frais la scolarité ou pour manque de fournitures scolaires.

Tableau 2 : Type d'établissement selon le niveau d'étude

Types D'établissement	Niveaux D'étude				Total
	Maternelle	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Public	10,69%	45,8%	7,83%	2,35%	66,67%
Privé	2,47%	3,15%	1,04	0%	6,66%
Sémi-Privé	0%	0%	21,97%	4,7%	26,67%
Total	13,16%	48,95%	30,84%	7,05%	100%

Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

Les élèves des familles monoparentales interrogées sont en majorité (66,67%) inscrits dans établissements publics quel que soit le niveau d'étude (maternelle, primaire, secondaire et supérieur). Toutefois, au secondaire la plupart des élèves fréquentent des établissements semi-privés. En réalité ils font partis des orientés de l'Etat dans les établissements privés. Aussi ces élèves ne payent que les frais d'inscription et la scolarité est à la charge de l'Etat à travers les subventions reversées aux établissements.

Par ailleurs, très peu (6,66%) d'élèves fréquentent les écoles privées. Déjà que ces familles ont du mal à faire face aux charges quotidiennes, les mères ayant les moyen d'inscrire leurs enfants au Privé sont rares. Confrontées à des difficultés financières, elles sont obligées d'envoyer leurs enfants dans les établissements publics, moins coûteuses en terme de frais scolaires mais aussi avec des effectifs pléthoriques et des conditions de travail pas toujours propices à l'épanouissement des élèves.

Si les mères seules malgré leurs difficultés socio-économiques parviennent à scolariser leurs enfants bien que majoritairement dans des établissements publics, quel peut être l'incidence de leur situation familiale sur les performances scolaire de ces enfants ?

II-3 Monoparentalité et réussite scolaire des élèves

II-3-1 Les résultats scolaires des élèves

Tableau 3 : Résultats scolaires des élèves du primaire l'année précédente

Moyennes	Pourcentage
< 5,00	13,33 %
[5,00 - 6,00]	40 %
] 6,00 - 7,00]	26,67 %
] 7,00 - 9,50]	20 %
Total	100 %

Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

Les élèves issus des familles monoparentales féminines ont en grande majorité (86,67%), la moyenne en classe au cycle primaire. Certains élèves (46,67%) ont d'excellentes moyennes allant de 06 à 9,50 de moyenne. Ces chiffres sont la preuve que les élèves des familles enquêtées bénéficient d'un bon encadrement au cycle primaire. Comme la majorité (62,35%) des mères seules interrogées ont bouclé le cycle primaire, elles sont capables de suivre leurs enfants dans leurs études. « *Quand je reviens de mes activités, je fais la lecture et les calculs avec mon fils qui est au CE2. Comme j'ai le niveau CM2, j'arrive à l'encadrer et à le guider dans les études* », nous disait une enquêtée.

Tableau 4 : Résultats scolaires des élèves du secondaire précédente

Moyennes	Pourcentage
< 10,00	26,66%
[10,00 - 12,00[46,67%
[12,00 - 14,00[20 %
[14,00 - 15,00 [6,67%
TOTAL	100%

Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

Les élèves interrogés ont en majorité (73,34%) la moyenne en classe. Certains, soit 26,66% des élèves ont d'excellentes notes. En effet 6,66% des élèves ont eu un tableau d'honneur plus les encouragements et 20% des élèves n'ont eu qu'un tableau d'honneur. Toutefois, en dépit de ces bons résultats, plus du quart soit 26,67% des élèves n'ont pas les moyennes requises pour passer en classe supérieure.

Contrairement aux élèves du primaire, les difficultés scolaires des élèves des familles monoparentales féminines sont plus grandes au secondaire. Cette situation est due au faible niveau d'étude de leurs mères (62,35% ont le niveau primaire). Aussi, elles n'ont pas le niveau d'étude requis pour encadrer les enfants dans leurs études. Pour surmonter les difficultés scolaires de leurs enfants, les mères demandent parfois à leurs enfants de se joindre à ceux de leurs voisins et amis pour réviser les leçons. Celles qui ont les moyens financiers engagent des répétiteurs ou optent pour les cours de renforcement organisés dans les différentes écoles des enfants. « *Je me suis arrêtée au CMI dans les études. Je ne suis donc pas en mesure d'aider mon fils qui est en classe de 3^{ème}. Je me débrouille pour lui payer les cours de renforcement à l'école dans les matières d'orientations (Français, mathématique, Physique, Anglais et Espagnol). J'espère que grâce à ces cours il aura son BEPC et sera orienté en Seconde* », nous confiait une mère seule interrogée.

II-3-2 L'échec dans le cursus scolaire des élèves

Tableau 5 : Taux de redoublement enregistrés au cours du cursus scolaire des enfants des du cycle primaire

Nombre de redoublements	Pourcentage
0	95,45%
1	4,38%
2	0,17%
TOTAL	100%

Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

Les élèves issus des familles monoparentales enregistrent peu d'échec ou de redoublement au cycle primaire. En effet, la majorité soit 95,45% ont eu des parcours au cycle primaire sans faute, contre seulement 4,38% qui ont connu un échec ou un redoublement.

L'attention particulière qu'accordent les mères chefs de familles monoparentales à la scolarisation de leurs enfants est à l'origine de cette remarquable performance des élèves. Avec leur niveau d'étude elles peuvent réviser avec les enfants.

Tableau 6 : Taux de redoublement enregistrés au cours du cursus scolaire des élèves du secondaire

Nombre de redoublements	Pourcentage
0	75,16%
1	19,83%
2	4,46%
3	0,55%
TOTAL	100%

Source : Enquête sur « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan » ; 2018.

La majorité (75,16%) des élèves issus des familles monoparentales interrogés n'a jamais redoublé au collège et au lycée, contre près du quart soit 24,84% des élèves qui ont connu au moins un redoublement (19,83 % ont redoublé une fois et 4,46% ont connu deux redoublements). Certains élèves 0,55%, même s'ils ne sont pas nombreux sont à leur troisième redoublement.

En général les redoublements des élèves ont lieu dans les premières années de collège (sixième) et dans les classes d'examens (troisièmes et terminales). C'est d'ailleurs ce qui ressort du témoignage d'un élève. Il nous confiait ceci : *« Moi j'ai toujours eu des difficultés au niveau des classes d'examen. En troisième, on m'a renvoyé parce que je n'ai pas eu mon BEPC. Ma mère a lutté pour que je puisse reprendre la classe de troisième puisse qu'elle n'avait pas les moyens pour assurer les frais de scolarité des trois classes de lycée dans un lycée privé. Dieu merci la reprise de la classe de troisième m'a été favorable. J'ai pu avoir le BEPC et grâce à ma bonne moyenne de classe, j'ai été orienté dans un lycée publique de la place où je suis en classe de première actuellement ».*

Le secondaire est une étape cruciale dans le cursus scolaire des élèves. Selon nos investigations sur le terrain, c'est au niveau du secondaire que surviennent la plupart des difficultés et des abandons scolaires. En effet, la plupart des abandons des études qui nous ont été rapporté ont eu lieu au niveau du secondaire. C'est le cas d'une jeune fille qui nous a confié ces difficultés durant son cursus scolaire : *« Lorsque j'étais en classe de 4^{ème}, j'ai contracté une grossesse qui m'a poussé à abandonner les études. Depuis lors je veux reprendre les études, mais faute de moyens je n'ai pas pu. En attendant de reprendre les études, Je fais un petit commerce afin de pouvoir m'occuper de mon enfant ».*

II-3-3 L'influence du comportement des élèves sur leur réussite scolaire

II-3-3-1- L'indiscipline des élèves

Les résultats de notre enquête révèlent que la monoparentalité a une incidence sur l'éducation des enfants. L'absence d'autorité paternelle induit parfois des

comportements d'indiscipline chez les élèves préjudiciable à la bonne marche de leurs études. Lors du focus que nous avons eu avec elles, des mères sont longuement revenues sur ce problème. Elles affirment avoir été déjà convoquées par les éducateurs ou surveillants des établissements scolaires fréquentés par leurs enfants. Elevés uniquement par leurs mères ils ont souvent des problèmes avec l'autorité. L'un des éducateurs interviewés nous a rapporté que, même si les enfants sont intelligents, ils ne sont pas psychologiquement équilibrés du fait du manque d'affection paternelle. Cela se manifeste souvent par le sentiment d'abandon chez certains et/ou des troubles du comportement (indiscipline, violence, impolitesse....).

II-3-3-2 Le travail des élèves

La majorité des mères seules subviennent difficilement aux besoins de leurs familles. Au niveau de leur alimentation, manger à sa faim ne ressort pas toujours du quotidien. En effet, 53% des élèves issus de ces familles, affirment ne pas manger trois fois par jour. Certains enfants ne reçoivent pas d'argent pour le petit déjeuner à l'école. Un élève interrogé affirmait : *« Parfois, maman n'a pas l'argent pour notre petit déjeuner mais elle se débrouille pour ne pas nous laisser partir à l'école les mains vides. C'est difficile, mais elle s'arrange toujours pour qu'on puisse se mettre quelque chose sous la dent. Maman se bat pour nous. Elle n'a pas grand moyen, mais elle fait tout pour nous ».*

Ainsi les enfants de ces ménages prennent-ils conscience de leur situation et deviennent des enfants matures qui partagent la souffrance de leurs mamans. Dans ces circonstances, certains enfants essaient de trouver les moyens de gagner de l'argent pour aider leurs mères. Aussi les Week-end et les temps libre, certains élèves font de petits boulots (aide maçon, cireur, vendeur....) et d'autres activités telles que le broutage afin de gagner de l'argent.

Le manque de moyens des parents peut affecter les performances scolaires des enfants et être un obstacle à leur réussite scolaire dans la mesure où le temps imparti pour les études et à la révision à la maison est consacré à d'autres activités. Dans de telles conditions, l'arbitrage entre école et travail est plus souvent fait en faveur du travail, surtout quand la contribution de l'enfant est un apport considérable pour la survie.

Au final, malgré les conditions de vie difficiles le quel ils évoluent, les enfants issus des familles monoparentales féminines travaillent en majorité bien à l'école. Certains ont des résultats impressionnants et sont les meilleurs de leurs classes grâce à l'implication personnelle de leur mère dans leurs études et aux moyens qu'elles mettent dans leur éducation. Toutefois certains élèves ont des comportements déviant qui nuisent et affecte leur performance scolaire.

III-- Discussion

Les résultats de l'enquête révèlent que les familles monoparentales ont des conditions de vie difficiles. Des difficultés dans la gestion du quotidien (nourriture, santé, logement...) et dans l'éducation de leurs enfants. Malgré ces difficultés, les enfants de ces familles sont scolarisés et réussissent à avoir de bons résultats scolaires.

III-1- La situation socio-économique des mères seules et l'impact sur les conditions de vie de leur famille

D'après les résultats du terrain, il ressort que la majorité des mères seules subviennent difficilement aux besoins de leurs ménages. En effet, plus de 90 % des femmes

interrogées affirment que leurs revenus ne couvrent pas leurs besoins. Ces familles connaissent des conditions de vie difficiles et la plupart des mères seules ne supportent les charges que grâce au soutien et l'aide de leurs proches.

Les difficultés des familles monoparentales féminines ont été soulignées par Camara (2014) dans ses recherches sur l'émergence du phénomène de la monoparentalité féminines en Côte d'Ivoire. Cette auteure a démontré que bien que la plupart des mères seules exercent une activité génératrice de revenu, elles et leurs enfants ont des conditions de vie précaire du fait de leurs ressources financières limitées et de la perception négative de la société à leur rencontre.

Les difficultés financières de ces familles proviennent du faible revenu qu'elles gagnent de leurs activités génératrices de revenus. En effet la majorité des mères seules en activité, exercent dans le secteur libéral dont les revenus sont généralement modestes d'autant plus qu'elles exercent dans l'informel ; un secteur d'activité généralement génératrice de bas et instables revenus (Akaffou, 1996). Ce qui pourrait être à l'origine de difficultés économiques et financières des familles monoparentales féminines.

Faces à ces difficultés la majorité de ces familles ne s'en sortent que grâce à l'aide et le soutien de leurs familles et amis. L'aide des proches est abordé par Dandurand et Ouellette (1992) dans leurs recherches. Selon ces auteurs, l'aide apportée aux familles en difficultés est fonction des classes sociales. De leur point de vue, les échanges se structurent de deux manières différentes : selon les classes sociales. « L'aide pour la promotion » est caractéristique des classes moyennes et aisées et s'articule selon une logique d'ascension sociale : les dons, les prêts, les services, les relations, les héritages accordés par les parents aux enfants visent à permettre à ces derniers d'atteindre rapidement un standard de vie similaire ou supérieur à celui des parents. Les formes d'aide offertes par ces familles consistent davantage en une aide financière et en nature.

2- La situation scolaire des enfants

Les familles monoparentales ont des situations financières difficiles. Malgré ces difficultés la majorité des enfants issus de ces familles sont scolarisés. La scolarisation de leurs enfants est au cœur des dépenses et des préoccupations des mères seules. L'attention particulière qu'accordent les mères chefs de ménage (monoparentaux ou pas) à la scolarisation de leurs enfants est relevée dans un rapport du Programme Spécial d'Assistance pour l'Afrique (PSA, 1998). Dans ce rapport, sur la base de la comparaison des ménages de ressources similaires dans sept pays d'Afrique subsaharienne, il est mis en évidence que les enfants des ménages dirigés par une femme ont des taux de scolarisation et d'achèvement de la scolarité plus élevés que ceux des ménages dirigés par un homme. La scolarisation des enfants est donc une priorité dans les ménages monoparentaux dirigés par les femmes. Toutefois, une étude du Bureau des Etudes Statistiques sur les élèves de l'Education Nationale française en 2012 montre que les enfants de familles monoparentales présentent une moindre réussite à l'école. En effet selon cette étude, la monoparentalité féminine combinée avec certaines données socio-économiques telle que le faible niveau de diplôme de la mère impacte négativement les performances scolaires des enfants issus de ces familles. Allant dans le même sens

des recherches ont démontré de nombreux cas d'abandon d'école chez les enfants issus de ces familles. Les enfants des familles monoparentales féminines sont parfois obligés d'abandonner les études pour manque de moyens financiers (Camara, 2014). Loin d'avoir l'autonomie financière, la scolarisation des enfants est une priorité jusqu'à ce que le manque de moyens les pousse à abandonner. Selon une étude de la Banque mondiale (1999), en Afrique, le contexte de pauvreté handicapent les enfants dans leur scolarisation. L'insuffisance des ressources, les contraintes de temps, le manque de mobilité, empêchent l'accès aux services sociaux de base, que ce soit de santé ou d'éducation. La satisfaction au jour le jour des besoins vitaux passe avant les investissements à plus long terme.

3- Monoparentalité et réussite scolaire

Différents chercheurs se sont consacrés à l'analyse de l'influence de la situation familiale sur l'éducation des enfants (Osterrieth, 1970 ; Ross, Scott et Scott, 1998). Quand on sait la place des deux parents ainsi que l'importance de leurs rôles dans l'éducation des enfants, on est en droit de s'interroger sur l'incidence de la monoparentalité féminine sur les performances scolaires des enfants issus de ces familles.

La question est abordée par Edinam et al, (2009) dans leurs recherches sur les femmes chefs de ménages et réussite scolaire. Ces auteurs relèvent dans cette étude que malgré les conditions difficiles dans lesquelles les enfants issus des ménages dirigés par les femmes chefs de ménage évoluent, ils arrivent à réussir grâce à la motivation et au soutien de leur mère. Les efforts de ces femmes sont visibles dans le comportement des enfants qui démontrent une certaine maturité devant les réalités éducationnelles et une prise de consciences des défis familiaux et personnels à relever. Ainsi, malgré les conditions de vie difficiles de ces femmes, elles adoptent des stratégies pour faire réussir leurs enfants. Ces stratégies vont dans le sens de celle évoquée par Léger et Triplet (1986) quand ils affirment que les familles ouvrières qui ont un projet scolaire fort se mobilisent pour aider les enfants quand les parents eux-mêmes ne savent ni lire ni écrire : les enfants aînés sont mis à contribution et parfois même les voisins ou d'autres membres de la communauté locale.

Les stratégies évoquées plus haut sont envisagées par les parents afin que leurs enfants obtiennent de bons résultats scolaires. Toutefois, une étude menée par l'Education nationale française sur les inégalités sociales face à l'école soulignent les moindres performances scolaires des enfants de familles monoparentales (et des "enfants du divorce"). Selon cette étude, ces enfants obtiennent moins fréquemment que ceux vivant avec leurs deux parents des résultats bons ou moyens. La situation de monoparentalité peut parfois placée les élèves dans une situation de vulnérabilité par rapport aux autres élèves. Ainsi De nombreux élèves des familles monoparentales féminines rencontrent des difficultés dans leur cursus scolaire. Selon Cretin (2012), ces difficultés surviennent au niveau du secondaire. Déjà sensibles lors de la scolarité primaire, les difficultés scolaires qu'ils rencontrent se renforcent dans l'enseignement secondaire. Le collège est un moment du cursus scolaire où le travail scolaire à faire à la maison s'accroît et se complexifie. À cette étape les aspirations scolaires des enfants se précisent et acquièrent une importance accrue, par le biais des choix d'orientation, sur

les parcours scolaires. Aussi, l'implication et la mobilisation familiale est nécessaire pour permettre aux enfants de faire les bon choix (Cretin, 2012 :63).

Les difficultés des élèves débouchent sur une plus grande fréquence des sorties du système scolaire sans formation. Selon les données recueillies sur le terrain, le secondaire est le niveau ou certains élèves ont dû abandonner les études pour travailler afin de venir en aide à la famille. Le travail des enfants devient ainsi un appoint indispensable à la survie quotidienne (Séchet et al, 2003 :47). Dans de telles conditions, l'arbitrage entre école et travail est plus souvent fait en faveur du travail, surtout quand la contribution de l'enfant est un apport considérable pour la survie.

Conclusion

Cette étude a permis de comprendre l'incidence de la monoparentalité féminine sur la réussite scolaire des enfants issus de ces familles. Quand on sait la place des deux parents ainsi que l'importance de leurs rôles dans l'éducation des enfants, on est en droit de s'interroger sur l'incidence de la monoparentalité féminine sur les performances scolaires des enfants issus de ces familles.

Il ressort des analyses que malgré les difficultés socio-économiques et du fait qu'ils évoluent dans un cadre familial défavorisé par rapport aux autres (sur les plans affectif et financier), les enfants des familles monoparentales féminines sont scolarisés. Même s'ils ne fréquentent que des établissements publics ils travaillent en majorité bien à l'école. Certains ont des résultats impressionnants et sont les meilleurs de leurs classes. Cette bonne performance des enfants des familles monoparentales s'explique par la priorité que les mères seules accordent à l'éducation de leurs enfants. En effet ces femmes s'impliquent personnellement dans les études de leurs enfants (travaillent avec les enfants quand elles sont à leur niveau d'étude) et font des efforts financiers (payent les manuels scolaires, des répétiteurs, des cours de renforcement) pour leur réussite scolaire. Outre ces efforts, certains élèves se retrouvent en difficultés scolaire à cause de certains comportements (indiscipline, travail...) qui nuisent et affectent leur performance scolaire.

Les difficultés de ces élèves sont liées à la précarité économique de leur famille et à l'absence d'autorité paternelle dans leur vie. Dans ces familles où la précarité (économique et sociale) est importante, la question de la relation entre structure des ménages et scolarisation est moins celle des performances et de la réussite que celle de l'accès et du maintien à l'école. Aussi, il arrive que les enfants se retrouvent dans la rue à travailler au détriment de l'école ; aggravant leur vulnérabilité et réduisant leur chance d'accès à un meilleur avenir.

Aussi L'étude suggère que ces familles devraient bénéficier de politiques familiales spécifiques pour ce type de famille notamment :

- promouvoir l'emploi et la lutte contre la pauvreté en privilégiant les mères seules ;
- créer des centres d'écoute pouvant s'occuper des problèmes auxquels sont confrontés ces familles et leurs enfants ;
- mettre à leur disposition des psychologues devant aider les enfants à éviter de graves perturbations pouvant les conduire à des déviances ;
- accorder des aides particulières, des prises en charge ou des bourses d'études aux enfants nécessiteux issus des

familles monoparentales féminines pour leur éviter à la longue l'abandon scolaire ;

Référence

1. Akaffou Koffi Kaudjis Agnès, 1996, « *Analyse de l'insertion des femmes sur le marché du travail du secteur moderne en Côte d'Ivoire* », Département promotion de l'emploi AGEPE PSIF Abidjan, 65p.
2. Banque Mondiale, 1999, *Genre, croissance et réduction de la pauvreté*, Findings, n° 129, www.worldbank.org/afr/gender/training.htm
3. Barros R., Fox L., Mendonca R., 1997, Female-Headed Households, Poverty, and the Welfare of Children in Urban Brazil, *Economic Development and Cultural Change*, vol. 45, no 2, p. 231-257.
4. Bisilliat J., 1996, *Femmes du Sud, chefs de famille*. Editions Karthala, Paris, 408p.
5. Camara M., 2014, Mutations socio-économique et émergence de la monoparentalité féminine en Côte d'Ivoire : cas des abidjanaises, Thèse unique, Abidjan Université Cocody, 332p
6. Cretin L., 2012, Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? In *Education & formations* n° 82, p51-66.
7. David O. et Sechet R., 2004, « *Les familles monoparentales, des familles comme les autres mais des parents plus vulnérables* » In Colloque « Femmes et insertion professionnelle », Le Mans, 17 p.
8. Dandurand Renée B. et Ouellette F-R., 1992, *Entre autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*, rapport de recherche déposé au Conseil québécois de recherche sociale, document mimeographié, 432 p.
9. Duru-Bellat M. et Van Zanten A., 2007, *Sociologie de l'école*. Editions Armand Colin, Troisième édition, collection U, Paris, 248 p.
10. Edinam K. et al, 2009, Femmes chefs de ménage et réussite scolaire des enfants à Lomé, Lomé, 47p www.rocare.org/ www.ernwaca.org
11. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) 2011-2012
12. Kone M. et Kouame N., 2005, *Socio-anthropologie de la famille africaine : évolution des modèles en Côte d'Ivoire*, les éd. du CERAP, 277p.
13. Lefaucheur N., 1991, *Les familles monoparentales, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
14. Programme Spécial d'Assistance pour l'Afrique (PSA), 1998, *Rapport*, Banque mondiale www.worldbank.org/afr/
15. Séchet R. et al., 2003, *Les familles monoparentales, perspective internationale*, Dossiers d'Etudes Allocations Familiales, N°42, Université Rennes 2, 83p.
16. Tichit C., 2002, *Les femmes chefs de ménage au Cameroun: entre autonomie, monoparentalité et isolement*, Paris, 950 p.
17. UNFPA, 2007, Enquête PDI-FAC 2005 "Conditions de vie des personnes déplacées et des familles d'accueil en zone gouvernementale: résultats de l'enquête". MSVG/ENSEA/UNFPA, 184 p
18. Van Zanten A., 2010, *Rapprocher les familles populaires de l'école : Analyse sociologique d'un lieu commun*, Dossiers d'études n° 125, 104p.
19. Vimard P., Fassassi R. (2000), *The family at the heart of the household evolution and differentiation of household structure in Côte d'Ivoire, 1975-1998*

20. Vimard P. et N'cho S., 1997, « Évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire 1975-1993 », *in Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEAINS- ORSTOM-URD, Paris.
21. Wayack Pambe M., Pilon M., 2011, « Sexe du chef de ménage et inégalités scolaires à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Autrepart* (N° 59), p. 125-144.